

Communiqué de presse

Stationner et payer avec son smartphone sur les parkings morgiens

Morges, le 8 avril 2019. Il est désormais possible de payer par Smartphone sur toutes les places de stationnement publiques à Morges. Grâce au partenariat avec les applications ParkingPay et Twint, les automobilistes n'ont plus besoin de monnaie pour stationner en ville.

Depuis le 8 avril, il est possible de payer son stationnement sans monnaie, sur tout le territoire communal morgien, grâce à une application de téléphonie mobile. Les automobilistes téléchargent l'application ParkingPay, qui leur permet de gérer leur stationnement. En ouvrant un compte et en entrant leurs données, notamment la plaque d'immatriculation du véhicule, ils n'ont plus besoin de passer au parcmètre et paient en fonction du temps de stationnement effectif. Le compte ParkingPay se charge soit par prépaiement, soit par débit direct. Cela permet à l'automobiliste de payer son dû au terme de sa durée de stationnement. La Police Région Morges introduit cette solution avec la collaboration de la société digitalparking pour la Ville de Morges.

Il est également possible de payer directement par l'application de paiement Twint, sans passer par ParkingPay. Pour ce faire, il suffit de scanner le QRcode dédié, appliqué sur les horodateurs.

Le Parc des Sports sera prochainement équipé de nouveaux horodateurs qui permettent le paiement par carte de crédit. L'utilisateur y disposera désormais de quatre moyens de paiement, à savoir la monnaie, la carte bancaire, l'application ParkingPay et Twint.

Information et accompagnement des usagers

La Police Région Morges accompagne ce changement par des présences physiques sur site, notamment aux marchés et au Parc des Sports. Durant tout le mois d'avril, un stand d'information au public sera installé par la police pendant les quatre marchés du samedi, ainsi qu'au Grand Marché du 1er juin.

Une présence est également prévue aux abords des horodateurs pour expliquer et accompagner les usagers.

Ce nouveau dispositif cohabite avec le système d'horodateur Allpark, qui permet également de stationner sans argent et sans passer au parcmètre.

La Municipalité

Morges, le 8 avril 2019

Renseignements sur : www.parkingpay.ch

Annexe : dépliant d'information

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M^{me} Anne-Catherine Aubert Despland, municipale Sécurité, informatique et manifestations +41 (0)78 401 53 36
M. Martin de Muralt, commandant de Police Région Morges, +41 (0)21 811 19 19
